



Barème des droits proposé pour 2003-2004



Janvier 2003

BARÈME DES DROITS PROPOSÉ
POUR 2003-2004

Janvier 2003

Barème des droits proposé pour 2003-2004
Publié par la Commission canadienne de sûreté nucléaire

Also published in English as
Proposed Fee Schedule for 2003-2004

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du barème des droits proposé par la Commission canadienne de sûreté nucléaire, prière de communiquer avec le :

Coordonnateur de la consultation sur la réglementation
Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater
Case postale 1046, Succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Téléphone : 1 800 668-5284
Télécopieur : (613) 995-5086
Courriel : reg@cnsccsn.gc.ca
Site Web : www.suretenucleaire.gc.ca

CONTENU

1. Introduction
2. Les droits fondés sur le plan d'activités de réglementation, pour les principaux permis
3. Les droits fondés sur une formule de calcul, pour les autres permis
4. Les droits fixes, pour les homologations, accréditations et attestations, ainsi que pour les permis visant le transport de matières nucléaires
5. Les droits relatifs à des projets spéciaux

1. INTRODUCTION

Le barème des droits proposé figurant dans le présent document a été établi suivant le projet de Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN).

Ce barème des droits proposé tient compte des caractéristiques des différents genres de permis délivrés, des règlements auxquels ils sont assujettis et de l'ensemble des activités de réglementation que la CCSN doit leur consacrer. Le processus présidant à l'établissement et à l'instauration du nouveau barème des droits de la CCSN vise principalement à faire en sorte que les droits exigés soient directement liés au coût des activités de réglementation associées à la délivrance et au maintien des permis et des homologations, accréditations et attestations, et à ce que le coût de ces activités soit recouvert dans sa totalité.

Les droits ainsi exigés relèvent de quatre catégories, à savoir :

1. les droits fondés sur le plan d'activités de réglementation, pour les principaux permis;
2. les droits fondés sur une formule de calcul, pour les autres permis;
3. les droits fixes, pour les homologations, accréditations et attestations, ainsi que pour les permis visant le transport de matières nucléaires;
4. les droits relatifs à des projets spéciaux.

2. LES DROITS FONDÉS SUR LE PLAN D'ACTIVITÉS DE RÉGLEMENTATION, POUR LES PRINCIPAUX PERMIS

Au nombre des principaux permis, figurent les permis visant :

- une installation nucléaire de catégorie I;
- une mine d'uranium ou une usine de concentration d'uranium;
- des activités liées aux déchets nucléaires.

La CCSN calcule les droits pour les principaux permis en se fondant sur une estimation du coût total des activités de réglementation qu'elle devra exécuter dans le cours de l'exercice financier subséquent, lesquelles sont précisées dans le plan d'activités de réglementation annuel.

Droits = Coût total des activités de réglementation pour chacune des grandes installations

Coût total = Coût des activités de réglementation directes + Coût des activités de réglementation indirectes

Un modèle du plan d'activités de réglementation servant à établir le coût total est présenté dans les pages suivantes, avec le barème des droits détaillé.

Modèle du plan d'activités

Activités de réglementation de la CCSN pour 2003-2004

Installation :

Titulaire de permis :

Activités de conformité

Type d'activité (Vérification, promotion ou application)	Type d'activité de vérification (Inspection, audit ou évaluation)	But ou objet de l'activité	Fréquence (si plus d'une fois par année fiscale)
Vérification	Inspection		
Vérification	Audit ou évaluation		
Promotion	Promotion		
Application	Enquête sur un événement important pour la sûreté		
Application	Ordres		

Principaux permis et projets importants (Renouvellement, modification, rapport, approbation)

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

INSTALLATIONS NUCLÉAIRES DE CATÉGORIE I

	Tarification proposée 2003- 2004	Estimation des coûts de l'exemption des droits de permis en 2003-2004 (permis exempts de droits)
Centrales nucléaires		
CENTRALES À UN SEUL RÉACTEUR		
<i>Hydro Québec - Gentilly 2</i>	3 312 484 \$	
<i>Énergie Nouveau-Brunswick - Point Lepreau</i>	3 763 750 \$	
CENTRALES À PLUSIEURS RÉACTEURS		
<i>Ontario Power Generation - Pickering A</i>	5 050 137 \$	
<i>Ontario Power Generation - Pickering B</i>	5 053 754 \$	
<i>Ontario Power Generation - Darlington</i>	5 846 851 \$	
<i>Bruce Power Inc. - Bruce A</i>	5 404 546 \$	
<i>Bruce Power Inc. - Bruce B</i>	5 133 733 \$	
Total - centrales nucléaires	33 565 254 \$	

Réacteurs non producteurs de puissance		
RÉACTEUR DE RECHERCHE DE GRANDE ÉNERGIE		
<i>AECL Maple - High Power Research</i>	548 651 \$	
<i>AECL CDN Neutron Facility (inclus avec Chalk River)</i>	-	
<i>McMaster University - High Power Research</i>		305 537 \$
RÉACTEURS SOUS CRITIQUES		
<i>École Polytechnique de Montréal - installation sous critique</i>		22 840 \$
RÉACTEURS SLOWPOKE 2		
<i>École Polytechnique de Montréal - installation Slowpoke</i>		43 626 \$
<i>Dalhousie University - installation Slowpoke</i>		69 910 \$
<i>Saskatchewan Research Council - installation Slowpoke</i>	42 487 \$	
<i>University of Alberta - installation Slowpoke</i>		58 049 \$
<i>DND (Royal Military College of Canada) - installation Slowpoke</i>		58 049 \$
Total - réacteurs non producteurs de puissance	591 138 \$	558 009 \$

Établissement de recherches et d'essais nucléaires		
<i>EACL - Chalk River</i>	2 379 903 \$	
<i>EACL - Whiteshell</i>	551 982 \$	
Total - établissement de recherches et d'essais nucléaires	2 931 885 \$	

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

	Tarification proposée 2003- 2004	Estimation des coûts de l'exemption des droits de permis en 2003-2004 (permis exempts de droits)
Accélérateurs de particules		
RECHERCHE <i>Centre canadien de rayonnement synchrotron</i>	<i>exemption proposée</i>	53 778 \$
GRAND ACCÉLÉRATEUR <i>TRIUMF</i>	<i>exemption proposée</i>	294 295 \$
Total - accélérateurs de particules		348 072 \$

Installations de traitement de l'uranium		
GRAPPES DE COMBUSTIBLE <i>Générale électrique du Canada - Usine de fabrication de combustible nucléaire de Peterborough</i>	120 659 \$	
PASTILLES DE COMBUSTIBLE <i>Générale électrique du Canada - Usine de fabrication de combustible nucléaire de Toronto</i>	142 255 \$	
TRANSFORMATION DU CONCENTRÉ EN TRIOXYDE <i>Cameco Corporation - Blind River</i>	268 609 \$	
TRANSFORMATION DU CONCENTRÉ EN DIOXYDE, HEXAFLUORURE <i>Cameco Corporation - Port Hope</i>	470 658 \$	
URANIUM EXTRAIT DES DÉCHETS DE PRODUCTION <i>Earth Sciences Extraction Company - Calgary</i>	12 519 \$	
GRAPPES ET PASTILLES <i>Zircatec Precision Inc. - Port Hope</i>	202 031 \$	
Total - installations de traitement de l'uranium	1 216 731 \$	

Installations de traitement de substance nucléaires		
<i>MDS Nordion - NSPFOL-11/2005 (Utilisation industrielle du Cobalt)</i>	121 450 \$	
<i>AECL - CRL installations de traitement d'isotopes (inclus avec Chalk River)</i>	-	
<i>Shield Source Inc. - édifice Rapid Air</i>	98 758 \$	
<i>SRB Technologies (Canada) Inc. - édifice Butler</i>	109 698 \$	
Total - installations de traitement de substance nucléaires	329 906 \$	

Usine d'eau lourde		
<i>OPG - Bruce</i>	75 181 \$	
Total - usine d'eau lourde	75 181 \$	

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

	Tarification proposée 2003- 2004	Estimation des coûts de l'exemption des droits de permis en 2003-2004 (permis exempts de droits)
Installation de gestion et traitement de déchets radioactifs		
STOCKAGE SOUS SURVEILLANCE		
<i>AECL - Douglas Point</i>	29 771 \$	
<i>AECL - Gentilly 1</i>	27 587 \$	
<i>AECL - Réacteur nucléaire de démonstration</i>	21 470 \$	
<i>Rio Algom - Site historique d'Elliot Lake</i>	25 924 \$	
STOCKAGE SOUS SURVEILLANCE ET TRAITEMENT		
<i>OPG - Darlington</i>	139 707 \$	
<i>OPG - WWMF</i>	145 036 \$	
<i>OPG - Pickering -UFDS</i>	153 870 \$	
<i>Hydro Québec - Gentilly 2</i>	236 038 \$	
<i>Énergie Nouveau-Brunswick - Point Lepreau</i>	153 896 \$	
Total - installation de gestion et traitement de déchets radioactifs	933 299 \$	
Installations de recherche sur la fusion		
	381 347 \$	
<i>ITER Institut international sur l'énergie de la fusion - installation de fusion (Clarington)</i>		
Total - installations de recherche sur la fusion	381 347 \$	

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

MINES ET USINES D'URANIUM

	Tarification proposée 2003- 2004	Estimation des coûts de l'exemption des droits de permis en 2003-2004 (permis exempts de droits)
Saskatchewan		
CAMECO CORP.		
<i>Key Lake</i>	474 251 \$	
<i>Rabbit Lake</i>	442 932 \$	
<i>McArthur River</i>	389 846 \$	
<i>Cigar Lake</i>	766 524 \$	
<i>Beaver Lodge</i>	100 394 \$	
COGEMA RESOURCES INC.		
<i>Cluff Lake</i>	458 308 \$	
<i>McLean Lake Project</i>	406 158 \$	
<i>Midwest Joint Venture</i>	21 307 \$	
SERM (Saskatchewan Environment & Resource Management) - Gunnar & Lorado	227 467 \$	
Ontario		
DENISON MINES LTD.		
<i>Denison Mines</i>	19 886 \$	
<i>Stanrock Mine</i>	37 958 \$	
MADAWASKA MINES LTD.		
<i>Madawaska</i>	28 721 \$	
RIO ALGOM LTD.		
<i>Panel Mine</i>	21 949 \$	
<i>Quirke Mine</i>	21 949 \$	
<i>Stanleigh Mine</i>	13 569 \$	
TOTAL - mines et usines d'uranium	3 431 219 \$	

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

DÉCHETS DE SUBSTANCES NUCLÉAIRES		
	Tarification proposée 2003- 2004	Estimation des coûts de l'exemption des droits de permis en 2003-2004 (permis exempts de droits)
STOCKAGE SOUS SURVEILLANCE		
<i>OPG - Bruce Site 1</i>	15 176 \$	
<i>EACL - Port Hope</i>	3035 \$	
<i>EACL - rue Pine, fusion</i>	3035 \$	
<i>EACL - Monticules nationaux d'enfouissement</i>	45 527 \$	
<i>RNCan - Port Hope</i>		103 196 \$
<i>Cameco Corporation - Granby</i>	6070 \$	
<i>RNCan - Clarington</i>		103 196 \$
<i>Cameco Corporation - Welcome</i>	3035 \$	
<i>Affaires indiennes et du Nord - Port Radium</i>		21 246 \$
<i>Affaires indiennes et du Nord - mine Ray Rock</i>		6070 \$
<i>Deloro - site de gestion de déchets</i>	12 141 \$	
<i>Bicroft Mines</i>	24 281 \$	
<i>AEC West - mine Dyno</i>	21 246 \$	
<i>Ontario: ministère du développement du Nord et des mines - Agnew Lake</i>	18 211 \$	
STOCKAGE SOUS SURVEILLANCE ET TRAITEMENT		
<i>EACL - PSR flottant 202</i>	3035 \$	
<i>Bruce Power Inc. - Bruce Central</i>	21 246 \$	
<i>University of Toronto</i>		12 141 \$
<i>University of Alberta</i>		12 141 \$
<i>Monserco</i>	21 246 \$	
<i>University of Saskatchewan</i>		12 141 \$
TOTAL - déchets de substances nucléaires	197 286 \$	270 131 \$

3. LES DROITS FONDÉS SUR UNE FORMULE DE CALCUL, POUR LES AUTRES PERMIS

Au nombre des autres permis, figurent les permis visant :

- une installation nucléaire ou de l'équipement réglementé de catégorie II;
- un service de dosimétrie;
- des substances nucléaires ou des appareils à rayonnement (sauf englober les permis visant des activités liées aux déchets nucléaires).

La CCSN calcule les droits pour les autres permis en se fondant, pour chaque genre de permis, sur une norme (heures de base) établie pour l'ensemble des permis de même genre. La formule de calcul proposée intègre des heures variables à ces heures de base, et la somme ainsi obtenue, multipliée par le taux horaire et par le coefficient de conformité, permet d'établir les droits à percevoir pour chaque permis.

$$\text{Droits} = [\text{Heures de base} + (\text{Heures variables par unité} \times \text{Nombre d'unités})] \times \text{Taux horaire} \times \text{Coefficient de conformité}$$

Le barème des droits détaillé est présenté dans les pages suivantes.

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

Installations nucléaires de catégorie II **Taux horaire = 200 \$**

ACCÉLÉRATEURS EXPÉRIMENTAUX
Linacs et accélérateurs électrostatiques <10MV

	Construction		Mise en service et exploitation		Déclassement	
	Nouvelle évaluation	Émission de permis	Nouvelle évaluation	Émission de permis	Nouvelle évaluation	Émission de permis
Heures de base =	53	10	87	47	45	
Minimum =	10 600 \$	2000 \$	17 400 \$	9400 \$	9000 \$	
Maximum =	10 600 \$	2000 \$	17 400 \$	9400 \$	9000 \$	

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

ACCÉLÉRATEURS EXPÉRIMENTAUX
Cyclotrons TEP

	Construction		Mise en service et exploitation		Déclassement	
	Nouvelle évaluation	Émission de permis	Nouvelle évaluation	Émission de permis	Nouvelle évaluation	Émission de permis
Heures de base =	40	10	87	47	45	
Minimum =	8000 \$	2000 \$	17 400 \$	9400 \$	9000 \$	
Maximum =	8000 \$	2000 \$	17 400 \$	9400 \$	9000 \$	

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

ACCÉLÉRATEURS POUR DIAGRAPHIE PHYSIQUE

	Construction		Mise en service et exploitation		Déclassement	
	Nouvelle évaluation	Émission de permis	Nouvelle évaluation	Émission de permis	Nouvelle évaluation	Émission de permis
Heures de base =			6	2		
Heures par site =			4	4		
Minimum =			2000 \$	1200 \$		
Maximum =			illimité	illimité		

Toutes les formules = [(Heures de base)+(Heures par site*Nombre de sites)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

ACCÉLÉRATEURS MÉDICAUX

	Construction		Mise en service et exploitation		Déclassement	
	Nouvelle évaluation	Émission de permis	Nouvelle évaluation	Émission de permis	Nouvelle évaluation	Émission de permis
Heures de base =	40	10	81	32	30	
Heures par bunker =	3		6	6		
Minimum =	8600 \$	2000 \$	17 400 \$	7600 \$	6000 \$	
Maximum =	illimité	2000 \$	illimité	illimité	6000 \$	

Formules pour l'évaluation de la construction et du déclassement = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Autres formules = [(Heures de base)+(Heures ajustées par bunker*Nombre de bunkers)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

IRRADIATEUR

	Construction		Mise en service et exploitation		Déclassement	
	Nouvelle évaluation	Émission de permis	Nouvelle évaluation	Émission de permis	Nouvelle évaluation	Émission de permis
Heures de base =	30	10	63	47	18	
Minimum =	6000 \$	2000 \$	12 600 \$	9400 \$	3600 \$	
Maximum =	6000 \$	2000 \$	12 600 \$	9400 \$	3600 \$	

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Droits actuels = Taux horaire Taux horaire Taux horaire 2450 \$ Taux horaire Taux horaire

IRRADIATEUR DE TYPE PISCINE

	Construction		Mise en service et exploitation		Déclassement	
	Nouvelle évaluation	Émission de permis	Nouvelle évaluation	Émission de permis	Nouvelle évaluation	Émission de permis
Heures de base =	70	10	92	25	78	
Minimum =	14 000 \$	2000 \$	18 400 \$	5000 \$	15 600 \$	
Maximum =	14 000 \$	2000 \$	18 400 \$	5000 \$	15 600 \$	

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

IRRADIATEUR ÉTALONNAGE / STOCKAGE À SEC

	Construction		Mise en service et exploitation		Déclassement	
	Nouvelle évaluation	Émission de permis	Nouvelle évaluation	Émission de permis	Nouvelle évaluation	Émission de permis
Heures de base =	30	10	67	47	23	
Minimum =	6000 \$	2000 \$	13 400 \$	9400 \$	4600 \$	
Maximum =	6000 \$	2000 \$	13 400 \$	9400 \$	4600 \$	

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

CURIETHÉRAPIE - TÉLÉTHÉRAPIE À CHARGEMENT DIFFÉRÉ DE LA SOURCE

	Construction		Mise en service et exploitation	
	Nouvelle évaluation	Émission de permis	Nouvelle évaluation	Émission de permis
Heures de base =	23	10	51	32
Heures par bunker =	3		6	6
Minimum =	5200 \$	2000 \$	11 400 \$	7600 \$
Maximum =	illimité	2000 \$	illimité	illimité

Formules pour la construction = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Autres formules = [(Heures de base)+(Heures ajustées par bunker*Nombre de bunkers)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

CURIETHÉRAPIE - THÉRAPIE INTRAVASCULAIRE

	Mise en service et exploitation	
	Nouvelle évaluation	Émission de permis
Heures de base =	12	11
Heures par bunker =	3	
Minimum =	2400 \$	2200 \$
Maximum =	illimité	2200 \$

Formules pour la construction = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Autres formules = [(Heures de base)+(Heures par bunker*Nombre de bunkers)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

SOURCE RADIOACTIVE D'APPAREIL DE TÉLÉTHÉRAPIE

	Construction		Mise en service et exploitation	
	Nouvelle évaluation	Émission de permis	Nouvelle évaluation	Émission de permis
Heures de base =	38	10	63	32
Heures par bunker =	3		6	6
Minimum =	8200 \$	2000 \$	13 800 \$	7600 \$
Maximum =	illimité	2000 \$	illimité	illimité

Formules pour la construction = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Autres formules = [(Heures de base)+(Heures par bunker*Nombre de bunkers)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

SERVICES DES APPAREILS RÉGLEMENTÉS DE CATÉGORIE II

	Exploitation	
	Nouvelle évaluation	Émission de permis
Heures de base =	30	47
Heures par type d'équipement réglementé de catégorie II =	1	1
Minimum =	6200 \$	9600 \$
Maximum =	illimité	illimité

Toutes les formules = [Heures de base+(Heures par type d'équipement réglementé de catégorie II* Nombre de types d'équipement de catégorie II)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

Services de dosimétrie **Taux horaire = 200 \$**

DOSIMÉTRIE COMMERCIALE
Irradiation externe
 (Type d'utilisation 591)

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	45.00	9000 \$	16.50	3300 \$
Total minimum =	45.00	9000 \$	16.50	3300 \$
Total maximum =	45.00	9000 \$	16.50	3300 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

DOSIMÉTRIE COMMERCIALE
Irradiation interne
 (Type d'utilisation 592)

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	45.00	9000 \$	16.50	3300 \$
Total Minimum =	45.00	9000 \$	16.50	3300 \$
Total Maximum =	45.00	9000 \$	16.50	3300 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

DOSIMÉTRIE COMMERCIALE
Produits de filiation du radon
 (Type d'utilisation 593)

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	45.00	9000 \$	16.50	3300 \$
Total Minimum =	45.00	9000 \$	16.50	3300 \$
Total Maximum =	45.00	9000 \$	16.50	3300 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

DOSIMÉTRIE COMMERCIALE

Consolidé

(Type d'utilisation 594)

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	52.50	10 500 \$	22.50	4500 \$
Total Minimum =	52.50	10 500 \$	22.50	4500 \$
Total Maximum =	52.50	10 500 \$	22.50	4500 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

DOSIMÉTRIE INTERNE

Irradiation externe

(Type d'utilisation 595)

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	45.00	9000 \$	16.50	3300 \$
Total Minimum =	45.00	9000 \$	16.50	3300 \$
Total Maximum =	45.00	9000 \$	16.50	3300 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

DOSIMÉTRIE INTERNE				
Irradiation interne				
(Type d'utilisation 596)				
	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	45.00	9000 \$	16.50	3300 \$
Total Minimum =	45.00	9000 \$	16.50	3300 \$
Total Maximum =	45.00	9000 \$	16.50	3300 \$
Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité				

DOSIMÉTRIE INTERNE				
Produits de filiation du radon				
(Type d'utilisation 597)				
	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	45.00	9000 \$	16.50	3300 \$
Total Minimum =	45.00	9000 \$	16.50	3300 \$
Total Maximum =	45.00	9000 \$	16.50	3300 \$
Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité				

DOSIMÉTRIE INTERNE				
Consolidé				
(Type d'utilisation 598)				
	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	52.50	10 500 \$	22.50	4500 \$
Total Minimum =	52.50	10 500 \$	22.50	4500 \$
Total Maximum =	52.50	10 500 \$	22.50	4500 \$
Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité				

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

Substances nucléaires et appareils à rayonnement **Taux horaire = 200 \$**

UTILISATION GLOBALE DE SUBSTANCES NUCLÉAIRES

(Types d'utilisation 841 - 30 200 \$ / 849 - 5850 \$ / 857 - 2500 \$)

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	22.50	4500 \$	19.00	3800 \$
Heures pour chacun des 9 premiers laboratoires =	2.00	400 \$	0.50	100 \$
Heures pour le 10e laboratoire et pour chacun des laboratoires suivants, jusqu'au 39e =	0.70	140 \$	1.25	250 \$
Heures pour chacun des laboratoires, du 40e au 79e =	0.20	40 \$	2.50	500 \$
Heures pour le 80e laboratoire, et pour chacun des laboratoires suivants =	0.20	40 \$	3.25	650 \$
Minimum =	24.50	4900 \$	19.50	3900 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Toutes les formules = [(Heures de base)+(Heures ajustées par permis*Nombre de laboratoires)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

JAUGES FIXES

(Types d'utilisation 832 - 10 750 \$ / 855 - 2050 \$ / 892 - 1000 \$ / 952 - 5500 \$)

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	2.00	400 \$	4.50	900 \$
Heures par site =	3.30	660 \$	0.50	100 \$
Heures pour chacun des 39 premiers dispositifs =			0.40	80 \$
Heures pour le 40e dispositif, et pour chacun des dispositifs suivants =			0.70	140 \$
Heures maximum =			70.00	
Minimum =	5.30	1060 \$	5.40	1080 \$
Maximum =	illimité	illimité	70.00	14 000 \$

Nouveau permis = [(Heures de base)+(Heures par site*Nombre de sites)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

Permis en vigueur = [(Heures de base)+(Heures par site*Nombre de sites)+(Heures ajustées par dispositif*Nombre de dispositifs)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

JAUGES PORTATIVES

(Types d'utilisation 970 - 1900 \$ / 971 - 2900 \$ / 972 - 3900 \$ / 973 - 4900 \$ / 974 - 5900 \$ / 975 - 7100 \$ / 990 - 1150 \$ / 993 - 650 \$)

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	5.40	1080 \$	2.50	500 \$
Heures par site =			0.50	100 \$
Heures pour chacun des 36 premiers dispositifs =			0.90	180 \$
Heures pour le 37e dispositif et pour chacun des dispositifs suivants =			0.40	80 \$
Minimum =	5.40	1080 \$	3.90	780 \$
Maximum =	5.40	1080 \$	illimité	illimité

Nouveau permis = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Permis en vigueur = [(Heures de base)+(Heures par site*Nombre de sites)+(Heures ajustées par dispositif*Nombre de dispositifs)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

GAMMAGRAPHIE INDUSTRIELLE

(Types d'utilisation 831 - 47 500 \$ / 839 - 17 750 \$ / 842 - 14 850 \$ / 843 - 11 750 \$ / 853 - 8750 \$ / 854 - 5750 \$ / 874 - 1350 \$ / 909 - 2750 \$ / 939 - 17 750 \$)

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	7.50	1500 \$	19.00	3800 \$
Heures par fabricant =	5.00	1000 \$		
Heures par site =			0.50	100 \$
Heures pour chacun des 16 premiers dispositifs =			0.50	100 \$
Heures pour le 17e dispositif et pour les dispositifs suivants =			1.00	
Heures par bunker =	5.00	1000 \$	8.00	
Heures Maximum =			115.00	
Minimum =	12.50	2500 \$	20.00	4000 \$
Maximum =	illimité	illimité	115.00	23 000 \$

Nouveau permis = [(Heures de base)+(Heures par dispositif * Nombre de dispositifs)+(Heures par bunker * Nombre de bunkers)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

Permis en vigueur = [(Heures de base)+(Heures par site * Nombre de sites)+(Heures ajustées par dispositif*Nombre de dispositifs)+(Heures par bunker * Nombre de bunkers)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

MÉDECINE NUCLÉAIRE DIAGNOSTIQUE

(Type d'utilisation 862 - 2250 \$)

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	6.00	1200 \$	7.50	1500 \$
Heures par sites =	3.00	600 \$	7.50	1500 \$
Minimum =	9.00	1800 \$	15.00	3000 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Toutes les formules = [(Heures de base)+(Heures par site*Nombre de sites)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

MÉDECINE NUCLÉAIRE THÉRAPEUTIQUE				
(Type d'utilisation 872 - 950 \$)				
	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	4.00	800 \$	7.50	1500 \$
Heures par site =	2.00	400 \$	5.50	1100 \$
Minimum =	6.00	1200 \$	13.00	2600 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Toutes les formules = [(Heures de base)+(Heures par site*Nombre de sites)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

ÉTUDES SUR LES HUMAINS				
(Type d'utilisation 875 - 2300 \$)				
	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	2.00	400 \$	7.50	1500 \$
Heures par site =			7.50	1500 \$
Minimum =	2.00	400 \$	15.00	3000 \$
Maximum =	2.00	400 \$	illimité	illimité

Nouveau permis = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité
 Permis en vigueur = [(Heures de base)+(Heures par site*Nombre de sites)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

DIAGNOSTIC - SOURCE SCELLÉE				
(Types d'utilisation 845 - 10 400 \$ / 861 - 2550 \$)				
	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	6.00	1200 \$	2.00	400 \$
Heures par site =	4.00	800 \$	4.00	800 \$
Minimum =	10.00	2000 \$	6.00	1200 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Toutes les formules = [(Heures de base)+(Heures par site*Nombre de sites)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

LOCALISATEUR DE ZONES SOUTERRAINES, ÉTUDES AVEC UN TRACEUR SOUTERRAIN, ÉTUDES AVEC UN TRACEUR				
(Types d'utilisation 844 - 5050 \$ / 846 - 9200 \$ / 858 - 1550 \$)				
	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	6.00	1200 \$	8.00	1600 \$
Heures par site =	4.00	800 \$	7.50	1500 \$
Minimum =	10.00	2000 \$	15.50	3100 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Toutes les formules = [(Heures de base)+(Heures par site*Nombre de sites)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

MARQUAGE DE TUYAUX DE SONDAGE				
(Type d'utilisation 868 - 1650 \$)				
	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	2.00	400 \$	1.50	300 \$
Heures par site =			2.00	400 \$
Minimum =	2.00	400 \$	3.50	700 \$
Maximum =	2.00	400 \$	illimité	illimité

Nouveau permis = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité
 Permis en vigueur = [(Heures de base)+(Heures par sites*Nombre de sites)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

ENTRETIEN, INSTALLATION ET DÉCLASSEMENT DE DISPOSITIFS CONTENANT DES RADIOISOTOPES

(Type d'utilisation 866 - 1450 \$)

Services de base (jauges portatives ou jauges fixes - pas les deux)

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	8.00	1600 \$	13.00	2600 \$
Heures par fabricant =			0.30	60 \$
Heures maximum =			45.00	
Minimum =	8.00	1600 \$	13.30	2660 \$
Maximum =	8.00	1600 \$	45.00	9000 \$

Nouveau permis = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Permis en vigueur = [(Heures de base)+(Heures par fabricant*Nombre de fabricants)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

Entretien complexe (de dispositifs de gammagraphie ou de combinaisons de jauges portatives ou fixes, ou d'instruments de gammagraphie)

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	12.50	2500 \$	24.50	4900 \$
Heures par fabricant =			1.00	200 \$
Heures maximum =			45.00	
Minimum =	12.50	2500 \$	25.50	5100 \$
Maximum =	12.50	2500 \$	45.00	9000 \$

Nouveau permis = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Permis en vigueur = [(Heures de base)+(Heures par fabricant*Nombre de fabricants)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

ÉTUDES DE LABORATOIRES EXIGEANT DE MANIPULER OU D'UTILISER DES RADIOISOTOPES

(Types d'utilisation 836 - 2450 \$ / 837 - 1300 \$/ 838 - 950 \$)

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	6.00	1200 \$	4.50	900 \$
Heures par adresse de site =	4.00	800 \$	1.00	200 \$
Heures pour chacun des 2 premiers laboratoires =			1.50	300 \$
Heures pour chacun des laboratoires additionnels (pour le troisième, et les suivants) =			3.00	600 \$
Minimum =	10.00	2000 \$	7.00	1400 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Nouveau permis = [(Heures de base)+(Heures par site*Nombre de sites)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

Permis en vigueur = [(Heures de base)+(Heures par site*Nombre de sites)+(Heures ajustées par laboratoire*Nombre de laboratoires)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

TRANSFORMATION - SOURCE SCELLÉE (> 10 GBq)

(Type d'utilisation 863 - 1900 \$)

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	9.00	1800 \$	39.50	7900 \$
Minimum =	9.00	1800 \$	39.50	7900 \$
Maximum =	9.00	1800 \$	39.50	7900 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

TRANSFORMATION - SOURCE NON SCELLÉE (> 10 GBq)

(Type d'utilisation 847 - 8000 \$)

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	14.00	2800 \$	47.00	9400 \$
Minimum =	14.00	2800 \$	47.00	9400 \$
Maximum =	14.00	2800 \$	47.00	9400 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

RÉPARATION DE COMPOSANTES CONTENANT DES COMPOSÉS RADIOACTIFS LUMINEUX

(Type d'utilisation 885 - 825 \$)

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	5.00	1000 \$	5.00	1000 \$
Minimum =	5.00	1000 \$	5.00	1000 \$
Maximum =	5.00	1000 \$	5.00	1000 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE NUCLÉAIRE

(Type d'utilisation 915 - Taux horaire 115 \$)

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	4.00	800 \$	4.50	900 \$
Heures par site =	2.00	400 \$	6.00	1200 \$
Minimum =	6.00	1200 \$	10.50	2100 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Toutes les formules = [(Heures de base)+(Heures par sites*Nombre de sites)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

FABRICATION DE SUBSTANCES NUCLÉAIRES

(Type d'utilisation 851 - Taux horaire 115 \$)

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	30.00	6000 \$	20.50	4100 \$
Minimum =	30.00	6000 \$	20.50	4100 \$
Maximum =	30.00	6000 \$	20.50	4100 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

Types dont l'utilisation ne comporte que de FAIBLES RISQUES

**Jauge à rétrodiffusion bêta, détection du point de rosée,
 affichages ou composantes comportant des composés radiolumineux,
 détection par capture électronique, tests sur des composantes électroniques, jauges à carburant des avions,
 avertisseurs lumineux, compteur à scintillation liquide, imagerie à basse fréquence,
 radioluminescence, inspection à distance de lames,
 détection et élimination d'électricité statique, détection de fumée, protection contre les surtensions,
 Enseignement - intensité maximale des sources scellées : 50 MBq, analyse par fluorescence X**

(Types d'utilisation 880 - 550 \$ / 881 - 550 \$ / 884 - 550 \$ / 886 - 550 \$ / 888 - 800 \$ / 895 - 350 \$ / 896 - 350 \$ / 897 - 350 \$ / 898 - 350 \$ / 899 - 350 \$ / 900 - 350 \$ / 901 - 350 \$ / 902 - 350 \$ / 903 - 350 \$ / 904 - 350 \$ / 907 - 350 \$ / 940 - 350 \$)

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	1.00	200 \$	0.50	100 \$
Minimum =	1.00	200 \$	0.50	100 \$
Maximum =	1.00	200 \$	0.50	100 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

**DÉMONSTRATION, ENSEIGNEMENT - PLUS DE 50 MBq, ANALYSE MINÉRALE DES OS,
 RECHERCHE - ACTIVITÉ MAXIMALE DE LA SOURCE SCELLÉE : 50 MBq**

(Types d'utilisation 883 - 550 \$ / 889 - 550 \$ / 894 - 750 \$ / 908 - 350 \$)

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	4.00	800 \$	2.00	400 \$
Minimum =	4.00	800 \$	2.00	400 \$
Maximum =	4.00	800 \$	2.00	400 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

DISTRIBUTION

(Types d'utilisation 834 - 1825 \$ / 987 - 1100 \$)

DISTRIBUTION - Expédition

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	1.00	200 \$	3.50	700 \$
Minimum =	1.00	200 \$	3.50	700 \$
Maximum =	1.00	200 \$	3.50	700 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

DISTRIBUTION - Source non scellée

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	4.50	900 \$	2.50	500 \$
Heures par site =			2.00	400 \$
Minimum =	4.50	900 \$	4.50	900 \$
Maximum =	4.50	900 \$	illimité	illimité

Nouveau permis = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Permis en vigueur = [(Heures de base)+(Heures par site*Nombre de sites)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

DISTRIBUTION - Source scellée

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	5.00	1000 \$	11.50	2300 \$
Heures par site =			6.00	1200 \$
Minimum =	5.00	1000 \$	17.50	3500 \$
Maximum =	5.00	1000 \$	illimité	illimité

Nouveau permis = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Permis en vigueur = [(Heures de base)+(Heures par site*Nombre de sites)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

FABRICATION D'APPAREILS

(Type d'utilisation 864 - 2250 \$)

	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	11.50	2300 \$	24.50	4900 \$
Minimum =	11.50	2300 \$	24.50	4900 \$
Maximum =	11.50	2300 \$	24.50	4900 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

ÉTALONNAGE

(Types d'utilisation 827- 1250 \$ / 828 - 1250 \$ / 879 - 1250 \$)

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	12.50	2500 \$	7.00	1400 \$
Minimum =	12.50	2500 \$	7.00	1400 \$
Maximum =	12.50	2500 \$	7.00	1400 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

ACTIVATION NEUTRONIQUE, IRRADIATION DE TYPE AUTOBLINDÉ

RECHERCHE - ACTIVITÉ MAXIMALE DE LA SOURCE SCELLÉE : PLUS DE 50 MBq

(Types d'utilisation 867 - 1350 \$ / 873 - 1050 \$ / 878 - 1050 \$)

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	4.50	900 \$	5.50	1100 \$
Minimum =	4.50	900 \$	5.50	1100 \$
Maximum =	4.50	900 \$	5.50	1100 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

CURIETHÉRAPIE MANUELLE

(Type d'utilisation 912 - 1900 \$)

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	24.50	4900 \$	25.50	5100 \$
Heures par salle de traitement =			1.00	200 \$
Minimum =	24.50	4900 \$	26.50	5300 \$
Maximum =	24.50	4900 \$	illimité	illimité

Nouveau permis = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Permis en vigueur = [(Heures de base)+(Heures par salle de traitement*Nombre de salles de traitement)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

MISE AU POINT ET ESSAIS

(Types d'utilisation 830 - Taux horaire 115 \$ / 910 - Taux horaire 115 \$)

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	7.50	1500 \$	5.00	1000 \$
Minimum =	7.50	1500 \$	5.00	1000 \$
Maximum =	7.50	1500 \$	5.00	1000 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

POSSESSION DE DEUTÉRIUM

(Type d'utilisation 916 - Taux horaire 150 \$)

	Nouveau permis (unique)		Émission de permis (annuelle)	
	Heures	Droits	Heures	Droits
Heures de base =	2.00	400 \$	2.00	400 \$
Minimum =	2.00	400 \$	2.00	400 \$
Maximum =	2.00	400 \$	2.00	400 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

DISPOSITIFS D'EXPOSITION - MISE AU POINT ET ESSAIS

(Type d'utilisation 917 - Taux horaire 150 \$)

Émission de permis (annuelle)

	Heures	Droits
Heures de base =	3.00	600 \$
Minimum =	3.00	600 \$
Maximum =	3.00	600 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

POSSESSION TEMPORAIRE - AUCUNE UTILISATION

(Type d'utilisation 906 - 350 \$ / 918 - 350 \$)

Émission de permis (annuelle)

	Heures	Droits
Heures de base =	2.00	400 \$
Heures par dispositif	0.50	100 \$
Minimum =	2.50	400 \$
Maximum =	illimité	illimité

Toutes les formules = [(Heures de base)+(Heures par dispositif*Nombre de dispositifs)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

4. LES DROITS FIXES, POUR LES HOMOLOGATIONS, ACCRÉDITATIONS ET ATTESTATIONS, AINSI QUE POUR LES PERMIS VISANT LE TRANSPORT DE MATIÈRES NUCLÉAIRES

Les droits pour les homologations, accréditations et attestations, ainsi que pour les permis visant le transport de matières nucléaires autres qu'un permis délivré en vertu d'un arrangement spécial, sont établis dans l'annexe 2 du projet de *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts* de la CCSN.

Le barème des droits détaillé est présenté dans les pages suivantes.

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

Permis de transport

Taux horaire = 200 \$

GÉNÉRAL

Tous les permis de transport autres que les ententes spéciales et transports sous forme spéciale

Droits = droits de base de 500 \$

ARRANGEMENTS PARTICULIERS

(Heures de base)*(Taux horaire)*(Coefficient de conformité)

Heures de base = heures réelles de travail

Taux horaire = 200 \$

Coefficient de conformité = 1

Droits = Heures travaillées au taux horaire + frais remboursable

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

Certificats

CERTIFICAT D'OPÉRATEUR D'APPAREIL À RAYONNEMENT

(Heures de base)*(Taux horaire)

Droits = 1000 \$

CERTIFICAT DE MODÈLE D'APPAREIL À RAYONNEMENT - TYPE 1

Dispositifs de type 1 - dispositifs contenant plus de 1 QE et moins de 10 QE

Droits = 1500 \$

CERTIFICAT DE MODÈLE D'APPAREIL D'EXPOSITION - TYPE 2

Dispositif de type 2 - comprend les dispositifs suivants et les dispositifs contenant 10 QE ou plus

Analyse minérale des os, détection du point de rosée, essais de composantes électroniques, jauges de carburant des avions, imagerie à basse énergie, compteur à scintillation liquide, radioluminescence, détection et élimination de l'électricité statique, détection de fumée, protection contre le survoltage, analyse par fluorescence X

Droits = 3000 \$

CERTIFICAT DE MODÈLE D'APPAREIL À RAYONNEMENT - TYPE 3

Dispositifs de type 3 - comprend les dispositifs suivants et les dispositifs contenant 10 QE ou plus

Jauges à rétrodiffusion bêta, étalonnage, jauges fixes, jauges portatives

Droits = 6000 \$

CERTIFICAT DE MODÈLE D'APPAREIL À RAYONNEMENT - TYPE 4

Dispositifs de type 4 - Comprend l'équipement réglementé de catégorie II

Appareils à rayonnement - gammagraphie industrielle, irradiation : type autoblindé, activation neutronique

Accélérateurs de catégorie II - recherche, diagraphie géophysique et irradiateur pour étalonnage médical

Irradiateurs de catégorie II - type piscine, type autoblindé, étalonnage

Machine de curiethérapie de catégorie II - doses élevées, doses faibles et thérapie intravasculaire

Machines de curiethérapie de catégorie II

Droits = 9000 \$

CERTIFICAT DE COLIS DE TRANSPORT

Droits= Heures travaillées au taux horaire

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

**CERTIFICAT DE COLIS DE TRANSPORT - Autre que les ententes spéciales et les transports sous forme spéciale+B27
NOUVELLE ACCRÉDITATION**

(Heures de base valeur A)*(Taux horaire)+[(Taux horaire)*(Unités fissiles)]

Valeur A <= 1

Droits = Droits de base de 0 \$ + 8000 \$ par matière fissile

Valeur A >1 et <= 10A

Droits = Droits de base de 12 000 \$ + 8000 \$ par matière fissile

Valeur A >10A et <= 100A

Droits = Droits de base de 14 000 \$ + 8000 \$ par matière fissile

Valeur A >100A et <= 3000 A

Droits = Droits de base de 20 000 \$ + 8000 \$ par matière fissile

Valeur A >3000 A

Droits = Droits de base de 24 000 \$ + 8000 \$ par matière fissile

**CERTIFICAT DE COLIS DE TRANSPORT - autre que les ententes spéciales/transports sous forme spéciale
NOUVELLE ACCRÉDITATION (SANS CHANGEMENT TECHNIQUE)**

Droits = 1000\$

**CERTIFICAT DE COLIS DE TRANSPORT - autre que les ententes spéciales et transports sous forme spéciale
NOUVELLE ACCRÉDITATION (AVEC CHANGEMENTS TECHNIQUES)**

Droits = 33 % des droits d'émission d'un NOUVEAU CERTIFICAT d'accréditation

5. LES DROITS RELATIF À DES PROJETS SPÉCIAUX

Les permis et les homologations, accréditations et attestations peuvent porter sur des projets spéciaux :

- entrepris en vertu d'un arrangement spécial;
- visant le transport sous forme spéciale de matières nucléaires;
- entrepris en vertu d'un contrat aux termes duquel la CCSN fournit ses compétences à des clients externes;
- exigeant un nouveau genre de permis ou d'homologation, accréditation ou attestation pour lequel il n'existe ni de formule de calcul des droits ni de droits établis dans le *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts* de la CCSN.

La CCSN calcule les droits relatifs à des projets spéciaux en se fondant sur le coût total des heures travaillées, auquel s'ajoutent, le cas échéant, le coût de la sous-traitance et toute autre dépense pertinente.

$$\text{Droits} = (\text{Heures travaillées} \times \text{Taux horaire}) + \text{Frais remboursables}$$

Le barème des droits détaillé est présenté dans les pages suivantes.

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2003-2004

Projets Spéciaux

TOUTE ENTENTE ENTRE LES PARTIES EXTERNES ET LA CCSN SUR LA BASE DU RECOUVREMENT DES COÛTS

Droits = Heures travaillées au taux horaire + frais remboursables